



**ORGANISATION D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL
DE VERIFICATION D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'ANALYSTE-DEVELOPPEUR**

Cet examen est ouvert aux personnels des corps de catégorie A qui souhaitent se diriger vers des tâches d'analyste dans un centre de traitement automatisé de l'information.

DATE ET LIEU DE L'EPREUVE ECRITE : le vendredi 20 janvier 2012 en région parisienne.

DATE ET LIEU DE L'EPREUVE ORALE : à compter du 27 février 2012 en région parisienne.

DATE LIMITE DE SAISIE DES PREINSCRIPTIONS OU DE RETRAIT DES DOSSIERS

La date de fin de saisie des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, de demande (le cachet de la poste faisant foi) ou de retrait des dossiers d'inscription au secteur des concours du Secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 22 novembre 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

DATE LIMITE DE CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS OU DE DEPOT DES DOSSIERS

La date de fin de confirmation des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) ou de dépôt des dossiers d'inscription au secteur des concours du Secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 6 décembre 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

MODALITES D'INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

- soit par voie de téléprocédure

- **sur Internet** par le portail du ministère www.economie.gouv.fr- rubriques LIENS PRATIQUES - « s'informer sur les métiers du ministère » - Portail des concours et métiers des ministères économique et financier - onglet « Inscriptions » - « Inscriptions aux concours de l'Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale » ;
- **sur Intranet** : Alizé - onglet « Ressources humaines » - menu « Recrutement/parcours professionnel » - « progresser dans sa carrière : concours et examens » - « portail des concours des ministères économique et financier >> accéder au site » - onglet « Inscriptions » - « Inscriptions aux concours de l'Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale ».

Affichage jusqu'au mardi 6 décembre 2011

SECRETARIAT GENERAL

Direction des ressources humaines

Contact : concours.minefi@finances.gouv.fr

La procédure se déroule en deux phases, une phase de préinscription qui attribue un numéro d'enregistrement et un code confidentiel communiqués au candidat par voie électronique et postale et une phase de confirmation de la préinscription à l'aide de ces identifiants.

Au-delà de la date limite de préinscription, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur inscription jusqu'à la date limite de clôture. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation, la dernière manifestation de volonté du candidat est considérée comme seule valable.

La confirmation de la préinscription à un concours est obligatoire. **En l'absence de confirmation dans les délais, la préinscription au concours sera réputée nulle et, de fait, supprimée de la sélection.**

soit par dossier papier

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès du Secrétariat général - direction des ressources humaines - sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale - bureau « politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2-D) - secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2321 - 5 place des Vins de France - 75573 PARIS Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 (de 9 heures à 18 heures).

Les demandes d'inscription doivent impérativement être établies sur les formulaires délivrés à cet effet par la direction des ressources humaines du Secrétariat général.

Tout dossier déposé après le mardi 6 décembre 2011 (18 heures) ne pourra être pris en considération.

Cette disposition s'applique également aux dossiers parvenant au secteur des concours dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au mardi 6 décembre 2011 (18 heures) ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne comportant aucun cachet de la poste.

Aucun envoi interne par Télédoc ne sera accepté.

Affichage jusqu'au mardi 6 décembre 2011

SECRETARIAT GENERAL

Direction des ressources humaines

Contact : concours.minefi@finances.gouv.fr